

L'an deux mille vingt-quatre, le treize décembre à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni à la mairie en séance ordinaire,
sous la présidence de Magalli BLAES, Maire.
Présents:
BLAES Magalli, SASTRE GARAU Danielle, CHASSIN Yves, LARONDE
Françoise, CHESSERET Didier, CHALEIL Laurent
Absent : RIBOTTET Maryse

NOMBRE DE CONSEILLERS : 7
PRESENTS : 6
VOTANTS : 6

1) **Secrétaire de séance** : Yves CHASSIN

2) Adoption du dernier compte-rendu : voté à l'unanimité

3) DELIBERATION SUR LES DEVIS DE L'ENTREPRISE BEAUDONNET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a été demandé à l'entreprise Beaudonnet de Bellenaves un devis pour 2 cases de columbarium supplémentaires et un devis pour la mise en place d'un ossuaire au cimetière communal.

Le devis pour les cases du columbarium s'élève à 1183.33 € HT soit 1420.00 € TTC

Le devis pour l'ossuaire s'élève à 3373.34 € HT soit 4048.00 € TTC

Le Conseil Municipal valide ces 2 devis et autorise le Maire à signer les documents s'y afférant.
Votes : Pour : 5 Contre : 1 (contre l'ossuaire)

4) DELIBERATION SUR LES PROJETS POUR 2025

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les projets pour 2025.

- Changement de la porte du Bar
- Bornage du chemin de la rochette + grillage de clôture
- Pose de 2 cases au columbarium et d'un ossuaire au cimetière

Le Conseil Municipal après délibération, valide ces projets (Votes : Pour 5, Contre 1 (contre l'ossuaire)). S'ils ne peuvent pas tous être fait en 2025, ils seront reportés en 2026.

La commune fera une demande d'aide financière auprès de la Communauté de Communes, nous avons un reliquat de subvention sur le fonds de concours 2024.

Ces dépenses sont inscrites au budget 2025, en investissement.

INFORMATIONS- QUESTIONS DIVERSES :

-Au 01/01/25 les collectivités locales doivent participer à une assurance prévoyance pour leurs agents. A Valignat nous avons déjà mis en place en 2023 cette assurance complémentaire Prévoyance avec la MNT (garantie de salaire). La MNT est labellisée par le Ministère de l'Intérieur.

La séance est levée à 19h58

Le Secrétaire de séance,
Yves CHASSIN

Le Maire, Magalli BLAES